

**Web-conférence CEIM-UQAM**  
**La mondialisation face à la crise**  
**25 septembre 2020**

**L’avenir de la mondialisation : entre temporalités et stratégies<sup>1</sup>.**

Henri REGNAULT

- Professeur Emérite, Université de Pau et des Pays de l’Adour
- Centre d’Etudes sur l’Intégration et la Mondialisation, UQAM

A l’occasion de la crise sanitaire mondiale que nous traversons, le débat autour de la mondialisation s’est enflammé, allumé par la pénurie de masques et autres accessoires médicaux dont on s’est brusquement aperçu qu’ils venaient tous d’Asie et en particulier de Chine. Puis on s’est tout aussi brusquement rendu compte que les principes actifs des médicaments étaient majoritairement produits en Chine (ou en Inde), tout comme des composants de nombreux équipements électriques et électroniques qui venaient à manquer, menaçant la production des ordinateurs et autres smartphones. La situation a ainsi été perçue dans les pays occidentaux comme une perte de souveraineté, une dépendance qu’il allait falloir corriger. Au terme d’une analyse aussi profonde et durable qu’une flaque d’eau estivale, les Yakafaucons de tous poils ont émis leur verdict : la mondialisation a vécu, ramenons les usines à la maison ! Bigre, c’est aller bien vite en besogne et ne pas comprendre ce qu’est la mondialisation.

Toutefois à la décharge des analyses politiques populistes ou journalistiques un peu simplistes, il faut bien admettre la très grande complexité du débat sur la mondialisation qui s’est engagé à l’occasion de cette crise sanitaire. Car ce débat mélange trois temporalités très différentes qu’il importe de bien articuler pour pouvoir avancer dans une prospective éclairée. Par ailleurs les affirmations péremptoires concluant à une démondialisation font l’impasse sur une analyse approfondie des acteurs en surestimant le rôle et les marges de manœuvre des Etats et en sous estimant les capacités d’adaptation des stratégies des firmes qui nagent dans la mondialisation comme un poisson dans l’eau.

**Les trois temporalités du débat sur la mondialisation.**

On peut aborder la mondialisation dans une perspective historique de très long terme, dans la perspective des dernières décennies ou bien dans l’immédiateté du temps présent. Suivant la focale que vous retiendrez vous aurez des approches bien différentes de sa prospective. Voyons donc les trois temporalités possibles de lecture de la mondialisation :

---

<sup>1</sup> Ce texte est repris, avec des adaptations mineures, de la chronique LA CRISE N°48, Septembre 2020, « Après le désastre : effondrement, résilience ou renouveau », disponible en ligne : [https://ieim.uqam.ca/IMG/pdf/la\\_crise\\_no48.pdf](https://ieim.uqam.ca/IMG/pdf/la_crise_no48.pdf)

**-une temporalité historique**, sur plusieurs siècles, celle de la mondialisation avec des formes successives variées : (1) le colonialisme avec sa composante esclavagiste et son commerce triangulaire qui va permettre l'accumulation primitive du capital chère à Marx ; (2) le néocolonialisme qui va faire perdurer la domination occidentale mais sous des formes moins directement brutales ; (3) le multilatéralisme (cf. ci-dessous). Cette temporalité longue adosse la mondialisation à des évolutions scientifiques et technologiques lourdes, partant de l'astronomie et des premiers instruments de navigation maritime au XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'aux porte-conteneurs et à internet aujourd'hui. Et ce n'est pas un virus, aussi menaçant soit-il, qui fera revenir en arrière durablement sur l'élargissement des échelles spatiales des activités humaines : pas de retour en vue aux économies nationales, et encore moins à l'économie villageoise dotée de sa monnaie locale... au grand désespoir de nos écolos et autres survivalistes. L'Histoire longue a toujours raison... à terme !

- **une temporalité contemporaine**, sur plusieurs décennies, celle du multilatéralisme avec aujourd'hui une tendance à la démultilatéralisation au profit d'un retour au bilatéralisme. Le multilatéralisme s'est mis en place au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, avec la création des grandes institutions internationales, politiques comme l'ONU, économiques comme le GATT/OMC, le FMI et la Banque mondiale, ou ciblées sur un champ de compétence sectoriel (FAO, OMS...). Cette dimension multilatérale, inspirée des idéaux démocratiques (une nation, une voix) a largement été impulsée par les Etats-Unis... ce qui ne manque pas de sel quand on voit aujourd'hui le rôle des Etats-Unis dans le recul du multilatéralisme. Trump est souvent associé à la remise en cause du multilatéralisme, non sans raison comme l'illustre le retrait américain de l'accord de Paris sur le climat. Toutefois il est peu probable que cette tendance disparaisse spontanément après le départ espéré de Trump... le plus tôt possible ! En effet, si Trump a mis en scène et exacerbé cette tendance, elle ne lui est pas entièrement imputable car elle est bien antérieure à son élection et la rivalité sino-américaine mettra au minimum de nombreux grains de sable dans les processus multilatéraux... et bien plus si les choses tournent au vinaigre. Il est donc probable que le débat multilatéralisme / bilatéralisme sera central dans l'Histoire contemporaine à venir. Et suivant la tendance qui l'emportera la mondialisation de demain sera plutôt multilatérale-coopérative ou bilatérale-conflictuelle.

- **une temporalité immédiate**, celle de la crise économique induite par la crise sanitaire du Covid, voit l'exacerbation – compréhensible – des critiques contre la mondialisation perçue négativement par les opinions publiques occidentales qui analysent l'état actuel de la division internationale du travail en termes de perte de souveraineté, de pertes d'emplois et de chômage des travailleurs peu qualifiés et qui ne prennent pas en compte le recul de la pauvreté à l'échelle mondiale permis par cette mondialisation... qu'aucun économiste ne peut ignorer. Une fois la crise sanitaire surmontée (traitements, vaccins), dans quelques mois ou années, cette prise de conscience d'une perte de maîtrise sur des approvisionnements vitaux (biens médicaux et para médicaux) laissera des traces profondes. Elle conduira à des régulations étatiques qui imposeront des stocks minimums à respecter et promouvront des incitations à relocaliser certaines productions dans chacun des pays ou au niveau régional. Mais les relocalisations, sauf planification centralisée de sinistre mémoire, ne se décrètent pas : ce ne sont pas les Etats qui investissent dans des unités de production mais des firmes dans le cadre de stratégies de localisation de leurs activités productives. Et cette simple remarque nous fait basculer dans la

deuxième dimension de la prospective de la mondialisation et du débat mondialisation / démondialisation : entre Etats et firmes, qui seront les acteurs principaux d'une redéfinition de la mondialisation ?

Suivant la temporalité mise en avant, l'idée qu'on peut se faire de l'avenir de la mondialisation est radicalement différente. A considérer la seule temporalité immédiate des méfaits de la mondialisation sur l'apparition puis la gestion de la crise Covid on ne pourrait que conclure à une indispensable remise en cause radicale. A examiner la temporalité historique on ne voit pas comment pourrait s'arrêter le rouleau compresseur d'une évolution scientifique et technique qui abolit les distances pour ne plus former qu'un espace mondial. C'est la temporalité contemporaine de l'avancée puis du recul du multilatéralisme qui rend le mieux compte de la dimension contradictoire du phénomène et des incertitudes de son avenir qui se dessinera dans la confrontation de jeux d'acteurs étatiques et entrepreneuriaux.

### **Régulations des Etats et stratégies des firmes.**

A écouter bien des discours purement idéologiques de la période actuelle, on pourrait penser que les Etats ont droit de vie et de mort sur la mondialisation, tels des empereurs romains qui lèvent ou baissent le pouce pour signifier la survie ou la mise à mort du gladiateur ! Il n'en est rien car les Etats ne sont pas les acteurs principaux de la mondialisation, et ses formes actuelles et leurs évolutions à venir ne sont pas réductibles aux politiques des Etats. Les Etats définissent des paramètres de la mondialisation mais ce sont les firmes qui l'animent. Ces paramètres interagissent avec les stratégies des firmes, qui les intègrent ou les contournent. Des modifications, inspirées par l'épisode coronavirus, dans les régulations étatiques du commerce international, de l'investissement direct international et des flux internationaux de capitaux, pourront infléchir des stratégies mais elles n'effaceront pas des siècles de mondialisation formatée par les avancées scientifiques et techniques qui ont aboli les distances économiques et fait du monde entier l'espace naturel de déploiement des firmes. Ni Trump ou son successeur, ni Xi Jing Ping Président à vie... sauf accident de l'Histoire, ni *America first* ni *China great again*, après plusieurs siècles de déclin, ne changeront cette donne fondamentale. Certes, en modifiant des paramètres du calcul économique (droits de douane, codes d'investissement, régimes de change) les Etats influenceront sur les stratégies des firmes, mais celles-ci sont suffisamment plastiques pour s'adapter sans se croire obligées de rentrer à la maison... en supposant qu'elles en aient une ! Demain ne sera pas la fin de la division internationale du travail (DIT), de la division internationale des processus productifs (DIPP), des investissements directs à l'étranger, des stratégies verticales et horizontales (cf. ci-dessous), des prix de transfert et des calculs afférents de maximisation internationale du profit. Les modalités, les proportions entre types d'investissement, les articulations entre commerce international et investissement international vont évoluer mais elles n'ont jamais cessé de le faire depuis plusieurs siècles. Rien de nouveau sous le soleil. Et tout Etat qui voudrait individuellement s'abstraire de la mondialisation le paierait très cher car ce serait pour lui la voie royale de l'effondrement et certainement pas du renouveau.

Pour comprendre ce qu'est la mondialisation il faut bien maîtriser ce que sont aujourd'hui le commerce international et l'investissement international. Le commerce international n'est plus seulement un commerce de produits finis destinés au consommateur final, mais il est

aujourd'hui, pour moitié, un commerce de biens intermédiaires (ou d'intrants) destinés soit à une nouvelle transformation (exemple de la filière textile avec les étapes du filage, du tissage puis de la confection) soit à un assemblage dans un produit final (filière automobile par exemple). Biens finals et biens intermédiaires sont produits au sein de chaînes d'approvisionnement complexes (encore appelées chaînes de valeur) faisant intervenir plusieurs entités productives localisées dans plusieurs pays. Au sein d'une chaîne de valeur, ces entités peuvent être des filiales d'un même groupe multinational ou bien être indépendantes mais liées par des contrats de sous-traitance internationale. Les filiales d'un même groupe multinational résultent d'investissements directs, par création *ex-nihilo* d'une unité de production (investissement *greenfield*) ou rachat d'une unité existante (investissement *brownfield*), dans le cadre de stratégies horizontales ou verticales :

- une **stratégie horizontale** vise à positionner une production au sein d'une zone de consommation : le pays visé (ou le groupe de pays, en libre-échange ou union douanière) est choisi pour son potentiel de demande du produit fabriqué. L'installation d'une usine Toyota à Onnaing (nord de la France) à l'intérieur des frontières douanières de l'UE correspond à cette stratégie horizontale. De même pour Airbus avec une chaîne de montage A320 à Tianjin (Chine) ou A320 et A220 à Mobile (Alabama, Etats-Unis). C'est une assurance contre la remontée des tarifs douaniers et les humeurs d'un Trump ou d'un Xi !
- une **stratégie verticale** ne recherche pas un marché mais des conditions productives permettant de réduire le coût de production, soit par la disponibilité à bon prix d'une matière première ou d'une source d'énergie, soit grâce à des coûts de main d'œuvre attractifs, suivant la branche considérée : le coût du KWh sera décisif pour la production d'aluminium, le coût de la main d'œuvre pour un atelier de confection. Ensuite, l'essentiel ou la totalité de la production a vocation à être exportée pour s'intégrer dans une chaîne de valeur plurinationale.

Mais ces deux types de stratégies d'investissement (ou de sous-traitance internationale pour la stratégie verticale) sont plus complémentaires qu'opposées et elles s'imbriquent dans la stratégie globale de la firme. Pour revenir sur la production des Yaris (Toyota) dans le Nord de la France, elle imbrique une stratégie horizontale de présence sur le marché unique pour le stade final de l'assemblage, et une stratégie verticale pour la production de nombreux composants fabriqués ailleurs en Europe, au Japon ou dans des pays à bas salaires. Idem pour le montage des Airbus en Chine ou aux Etats-Unis. Cette distinction entre les logiques horizontales et verticales est importante si l'on veut faire une prospective des formes de la mondialisation : c'est en effet à ce niveau que se situe une variable d'ajustement de ces formes, en réponse à des modifications des paramètres étatiques (tarifs douaniers notamment).

Pour éclairer le débat sur la mondialisation, il est intéressant de se demander quelle est la part des productions étrangères dans les chaînes de valeur finalisées dans tel ou tel pays, et quelle a été l'évolution de cette part. Une contribution récente du CEPII fournit des informations intéressantes : Chaînes de valeur mondiales et dépendances de la production française, [Lettre CEPII juin 2020](#). Je reprends dans l'encadré ci-dessous certains des tableaux et graphiques de cette analyse.

## Biens intermédiaires et chaînes de valeurs

Source : Chaînes de valeur mondiales et dépendances de la production française

[Lettre du CEPII Juin 2020](#), Ariell Reshef & Gianluca Santoni

Tableau 1 – Dépendances par les chaînes de valeur à l'offre et à la demande étrangères

	Dépendance à l'offre		Dépendance à la demande	
	1995	2014	1995	2014
France	10,0	13,6	10,5	12,0
États-Unis	4,9	7,1	5,5	6,4
Chine	10,9	11,3	8,0	10,1
Allemagne	9,1	15,7	10,7	19,5

Note : la dépendance de la production à l'offre étrangère est mesurée en rapportant la valeur des importations de produits intermédiaires au PIB. La dépendance de la production à la demande étrangère correspond à la part de la valeur ajoutée issue de la production de biens intermédiaires exportés.

Source : base WIOD (World Input-Output Database) de 2013 et 2016.

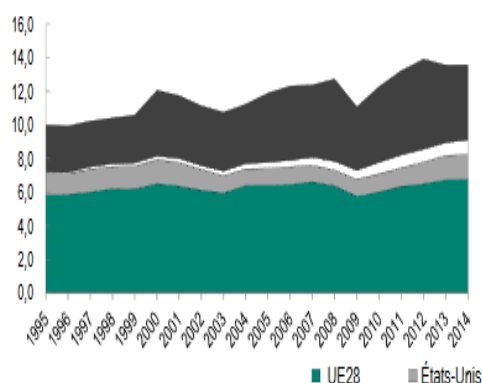
Tableau 2 – Dépendance de la France à l'offre et à la demande étrangères, par secteur

	Dépendance à l'offre		Part du secteur dans le PIB		Dépendance à la demande	
	1995	2014	1995	2014	1995	2014
Agriculture	12,1	21,7	3,2	1,7	14,4	18,9
Industrie	20,2	31,5	20,0	14,4	23,1	29,3
Construction	12,4	20,5	5,8	5,6	1,5	1,2
Services	5,4	8,2	71,0	78,3	7,5	9,5
Total	10,0	13,6	100,0	100,0	10,5	12,0

Note : la dépendance de chaque secteur à l'offre étrangère de produits intermédiaires est mesurée en rapportant la valeur des importations de produits intermédiaires de ce secteur à sa valeur ajoutée. La dépendance du secteur à la demande étrangère correspond à la part de sa valeur ajoutée issue de la production de biens intermédiaires exportés.

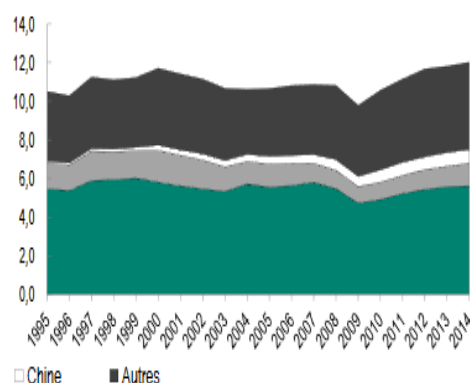
Source : base WIOD (World Input-Output Database) de 2013 et 2016.

Graphique 1 – Dépendance de la France à l'offre étrangère (1995-2014)



Source : base WIOD (World Input-Output Database) de 2013 et 2016.

Graphique 2 – Dépendance de la France à la demande étrangère (1995-2014)



Le mérite de cette contribution du CEPII est de fixer des ordres de grandeurs permettant d'appréhender objectivement les interdépendances dans les chaînes productives et de mesurer le poids des principaux partenaires dans les chaînes de valeur. Pour ce faire le CEPII développe deux indicateurs de dépendance, du côté de l'offre étrangère de biens intermédiaires qui rentrent dans la production nationale en tant qu'intrants, et du côté de la demande étrangère de biens intermédiaires nationaux. Dans les deux cas ces indicateurs rapportent les imports et les exports de biens intermédiaires au PIB, du pays globalement ou au niveau sectoriel (industrie, agriculture, services...). Cette mesure a été calculée sur les données de 1995 et de 2014.

La première conclusion de cette étude (cf. Tableau N°1) est que la part des biens intermédiaires dans le PIB des quatre pays considérés (France, États-Unis, Chine, Allemagne) augmente à l'import comme à l'export dans l'intervalle d'une vingtaine d'année. L'Allemagne a les indicateurs les plus élevés et ceux qui ont le plus augmenté (en 2014 15,7% à l'import et 19,5 à l'export), les États-Unis les plus faibles (7,1% et 6,4%), la France et la Chine étant dans les mêmes eaux, dans une fourchette de 10 à 13% du côté de l'offre comme de la demande. Le

Tableau N°2 ventile les données françaises par secteur : très logiquement c'est l'industrie qui affiche les chiffres les plus élevés, de l'ordre de 30% à l'import comme à l'export ; et tout aussi logiquement les services (78% du PIB français) arrivent bon dernier avec des chiffres inférieurs à 10%.

Il aurait été intéressant de pouvoir disposer de ces indicateurs pour l'UE en tant que bloc et de les comparer avec les chiffres américains et chinois : en effet un commerce de biens intermédiaires entre Canton et Pékin ou entre la Californie et New York n'est pas de nature internationale et donc pas pris en compte, tandis que le même commerce entre la France et l'Allemagne ou l'Italie est de nature internationale. D'où un biais de lecture qui rend difficile des comparaisons entre les grands blocs commerciaux continentaux que sont la Chine, les Etats-Unis et l'UE. En effet comme le montrent les graphiques 1 et 2 relatifs à la répartition géographique pour la France des imports et exports de biens intermédiaires, les échanges intra-européens occupent une place prépondérante même si cette part a diminué dans les 20 années considérées. Vis-à-vis de la Chine, si la part reste modeste en 2014 (0,85% à l'import et 0,72% à l'export) elle n'en est pas moins en forte augmentation, multipliée respectivement par 10 et par 6.

Au terme de cette analyse, demandons-nous quels vont être les éléments clefs d'une prospective de la mondialisation dans les années à venir, de son reformatage possible entre trois scénarios :

- **Scénario 1** : maintien d'une large globalisation évoluant au gré des changements dans les avantages comparatifs des différents pays.
- **Scénario 2** : ajustement à la marge par régionalisations limitées et à géométrie variable dans une logique de souveraineté (disponibilité immédiate de biens sanitaires, contrôle de technologies sensibles type 5G ou IA...).
- **Scénario 3** : fragmentation durable en zones régionales rigides, fondée sur une remontée des obstacles au commerce (tarifs douaniers et taxes diverses, normes homogènes par zone mais différenciées entre zones). Ce serait la fin du multilatéralisme commercial au profit d'un bilatéralisme de région à région, de région à pays, de pays à pays, négocié au cas par cas.

Trois éléments doivent être examinés quant à la probabilité d'occurrence de ces scénarios :

- **les évolutions géopolitiques.** Quid de la rivalité américano-chinoise, de l'alignement européen ou pas sur les positions américaines ? Si les évolutions chinoises confirmaient un schéma dictatorial agressif déjà prononcé (non-respect des engagements relatifs à Hong Kong, menaces croissantes à l'égard de Taiwan, non reconnaissance des décisions de la Cour Internationale de Justice de la Haye relatives aux îles en mer de Chine méridionale, camps de concentration pour les Ouighours... la barque est déjà bien chargée) une politique occidentale de *containment* chinois deviendrait inévitable et rendrait impraticable le scénario 1, au grand dam des grandes firmes mondiales (chinoises comprises) qui ont les yeux de Chimène pour ce scénario. Mais pour que ce *containment* occidental se mette en place et soit soutenu par d'autres partenaires (arabes notamment), encore faudrait-il que les Etats-Unis cessent d'agresser leurs alliés européens, de renier leurs propres engagements internationaux (Iran, accord climat de Paris) ou d'inciter Israël à une politique annexionniste ne pouvant que déboucher sur un nouvel apartheid : réponse le 3 novembre.

- **l'évolution des taux de change** entre les grandes monnaies. Elle est déjà difficile à prévoir à partir des indicateurs des économies réelles et surtout elle n'est pas indépendante d'évolutions géopolitiques qui contesteraient fortement le Système Monétaire International et la domination du dollar. Si des ruptures importantes et perçues comme durables, dont on a du mal à tracer *a priori* les contours, venaient à se produire dans les parités entre le Dollar, l'Euro, le Yen et le Yuan, les compétitivités actuelles des zones afférentes seraient modifiées, changeant l'approche que les grandes firmes ont de leurs stratégies de localisation. Du point de vue de cette problématique, l'Europe du Nord a tout intérêt à ce que l'Euro ne soit pas trop élevé, pour la compétitivité de ses exportations, donc à ce que la zone Euro soit aussi large que possible : le Club Med au sein de la zone Euro est la meilleure garantie de la compétitivité de l'industrie allemande. Les avantages d'une indéniable compétitivité-qualité allemande pourraient ne pas résister à la détérioration de la compétitivité-prix résultant d'une surévaluation d'un Euro limité à l'Europe du Nord ou d'un nouveau Deutschemark. La compréhension par Angela Merkel de cette situation n'est sans nul doute pas étrangère à sa récente conversion hamiltonnienne, plus raisonnée que miraculeuse !

- **l'adoption de taxes environnementales** régionalement différenciées, dans le cadre d'une perception tout aussi différenciée des urgences climatiques et environnementales. L'idée européenne d'une taxe carbone aux frontières vise à compenser les distorsions de concurrence entre des producteurs soumis à des normes environnementales sévères entraînant des coûts de production plus élevés et des producteurs hors zone. Si cette taxation est significative (sinon elle ne sert à rien), traduisant une prise de conscience climatique européenne plus exigeante que celle du reste du monde, elle sera un puissant facteur de fragmentation du marché mondial, conduira à des relocalisations en Europe d'autant plus fortes qu'elle sera élevée. *In fine*, n'oublions pas que c'est le consommateur européen qui paiera, mais ce sera pour le bien de la planète !!! Une telle taxation conduira à des ajustements des stratégies d'investissements des firmes (plus d'horizontal, moins de vertical). Cette dimension traverse la négociation du Brexit avec un Royaume-Uni, à quelques km du marché unique, qui prétend au libre-échange avec l'UE sans en adopter les normes : faut-pas rêver Boris ! Là encore, une partie de la réponse le 3 novembre, Joe Biden ayant évoqué le retour des Etats-Unis dans l'accord de Paris.

**Pour nous résumer** : si la Chine revient à des pratiques internationalement acceptables, met fin à sa diplomatie des « loups combattants » et n'entreprend pas d'aventure militaire, si Trump se consacre exclusivement à ses affaires et au golf, si les marchés des changes continuent à fluctuer gentiment et ne connaissent aucune rupture majeure, si les grandes nations adoptent des normes climatiques communes... tout va bien, rien ne change et la mondialisation poursuit son cours sur un long fleuve tranquille, hormis quelques remous probables liés à des adaptations de souveraineté sanitaire et technologique. Si un de ces éléments manque, et a fortiori deux ou trois, le paysage change : le modèle multilatéral post Deuxième Guerre mondiale est définitivement obsolète, les paramètres étatiques du commerce et de l'investissement international sont modifiés et les firmes adaptent leurs stratégies dans un monde d'autant plus fragmenté que le nombre de paramètres concernés sera important... en espérant que ce monde restera pacifique... ce qui n'a rien de certain !